

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code CNW 01

Entente entre le gouvernement du Québec et Québec International

Inciter plus d'étudiants étrangers à s'établir dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches

Québec, le 14 mars 2017 – Les efforts seront multipliés pour inciter les étudiants étrangers qui fréquentent les universités, les cégeps et les centres de formation professionnelle des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches à s'établir au Québec de façon permanente. Québec International mènera des activités à cet effet dans le cadre d'une entente de partenariat intervenue avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en vue de favoriser la rétention des étudiants étrangers.

Québec International fera la promotion de la résidence permanente pour accroître le nombre annuel d'étudiantes et d'étudiants étrangers qui choisissent de s'établir dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches. L'entente conclue s'étend sur trois ans et elle a pour objectif d'augmenter de 500 le nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) qui seront délivrés à des étudiants étrangers au cours de cette période. Un budget total de 205 000 dollars est attribué à Québec International pour la réalisation d'un plan d'action qui prévoit, entre autres : la tenue de séances d'information; le déploiement, en collaboration avec son réseau de partenaires, d'activités visant à répondre aux besoins des étudiants étrangers, notamment en matière d'emploi; des activités de réseautage avec les partenaires du marché du travail.

Cette entente a été dévoilée ce matin par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M^{me} Kathleen Weil, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Capitale-Nationale, M. François Blais, et le président-directeur général de Québec International, M. Carl Viel. La conférence de presse s'est déroulée dans les locaux de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont la moitié des étudiantes et des étudiants proviennent de l'étranger.

Citations

« Ce nouveau projet confirme la volonté du gouvernement du Québec d'intensifier ses efforts pour retenir le plus grand nombre possible d'étudiants étrangers dans l'ensemble du Québec, notamment dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Ils ont un diplôme québécois, ils parlent français et connaissent déjà la société québécoise. Ce sont des candidats de choix pour le Québec, et nous souhaitons qu'ils s'établissent ici et contribuent à notre prospérité économique. »

Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

« La situation enviable du marché du travail de la région de la Capitale-Nationale pose

d'importants défis aux employeurs, notamment en matière de recrutement. Dans un contexte où la région frôle le plein emploi, il devient essentiel d'encourager les étudiants étrangers à s'établir ici pour de bon. En facilitant leur intégration à notre société, nous permettrons aux entreprises de la région de compter sur une main-d'œuvre spécialisée, qui pourra répondre rapidement à leurs besoins. »

François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Je me réjouis de l'initiative prise par notre gouvernement pour encourager ces candidates et candidats à s'établir au Québec. Il ne fait aucun doute que leur savoir-faire profitera à l'ensemble du Québec. La Chaudière-Appalaches foisonne d'entreprises qui ont besoin de personnel. Il s'agit d'une région qui connaît un essor considérable et qui offre un environnement idéal, tant pour faire carrière que pour construire un projet de vie. »

Dominique Vien, ministre responsable du Travail, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Bellechasse.

« Notre taux de chômage se situe sous la barre des 5 %, et nos entreprises ont besoin plus que jamais de travailleurs pour soutenir leur croissance. Les étudiants étrangers constituent un bassin potentiel sur lequel, grâce à ce partenariat, Québec International pourra dorénavant agir en vue d'une meilleure adéquation entre les profils de ces diplômés qui désirent demeurer dans la région et les emplois disponibles. »

Carl Viel, président-directeur général, Québec International

Faits saillants

Depuis quelques années, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion met en œuvre diverses mesures afin d'inciter les étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme au Québec à s'y établir de façon durable. Depuis 2010, il leur offre une voie rapide vers la résidence permanente grâce au Programme de l'expérience québécoise.

Dans son budget 2016-2017, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre une stratégie visant à augmenter le nombre d'étudiantes et étudiants étrangers qui s'établissent au Québec sur une base permanente à l'issue de leurs études. Une première entente à cet effet a été conclue avec Montréal International et rendue publique le 4 octobre 2016.

L'entente conclue avec Québec International s'inscrit dans la même stratégie. Elle poursuit également les objectifs du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, qui s'est tenu à Québec les 16 et 17 février derniers. En favorisant l'établissement durable au Québec des étudiants étrangers diplômés, cette entente contribue aux efforts déployés par le gouvernement de concert avec les partenaires du marché du travail pour répondre aux besoins des entreprises et accroître la prospérité de toutes les régions du Québec.

Liens connexes

Pour plus d'information sur les activités du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion auprès des étudiants étrangers :

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/JeResteAuQuebec/index.html>

<https://www.youtube.com/user/miccgouvqc>

https://twitter.com/midi_qc

Sources

Gabrielle Tellier
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration,
de la Diversité et de l'Inclusion
[514 873-9940](tel:514-873-9940)

Florent Tanlet
Attaché de presse
Cabinet de la ministre responsable du
Travail et ministre responsable de la
région Chaudière-Appalaches
418 [643-7623](tel:643-7623)

Simon Laboissonnière
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale
418 [643-4810](tel:643-4810)

Sylvie Fortin
Conseillère promotion et affaires
publiques
Québec International
418 [681-9700](tel:681-9700)
sfortin@quebecinternational.ca

Renseignements

Jonathan Lavallée
Relations avec les médias
Ministère de l'Immigration, de la
Diversité et de l'Inclusion
[514 940-1630](tel:514-940-1630)